

concessions ne feraient qu'affaiblir l'autorité, fortifier les tendances séparatistes et révolutionnaires <sup>1</sup>. Une députation protestante se rendit à Vienne pour lui demander le retrait de la Patente. Elle ne fut pas reçue en corps, mais ses chefs, les barons Pronay et Vay, obtinrent une audience à titre individuel. Ils en sortirent avec l'espoir d'un compromis, et ne s'en cachèrent pas. Mais le ministère aussitôt les désavoua, et avec eux l'empereur, en publiant que l'empereur n'avait rien promis, que rien ne serait changé, et que les ordres ministériels produiraient tout leur effet. C'était jeter de l'huile sur le feu. Le mouvement national, ainsi exaspéré, persista jusqu'au moment où, pour obtenir au Reichsrath renforcé la présence de représentants de la Hongrie, le gouvernement dut comme première concession abroger la Patente (15 mai 1860).

Si obstinément qu'il se cramponnât à l'absolutisme, il dut pourtant céder à la nécessité financière. Un manque d'attention des bureaux de Bruck avait appris au public la vérité sur l'emprunt national de 1854 : en plus des 500 millions officiellement annoncés, il en avait été émis 111, sur lesquels les services publics avaient vécu depuis lors. Ce fut le dernier coup porté au crédit de l'État. En vain Bruck, le 11 novembre, fit-il entrevoir la présentation du prochain budget au Reichsrath renforcé, dont l'idée apparaît ainsi pour la première fois. La confiance du public était morte. Le gouvernement, après dix ans d'expérience de la maxime contraire, s'aperçut enfin que c'était d'elle qu'il avait besoin. Sous le premier prétexte venu — révision de la loi municipale de 1849, qui n'avait jamais été appliquée — il convoqua dans toute la monarchie des « commissions de confiance ». En Cisleithanie, elles se mirent bravement à l'œuvre, sans même se demander ce que la bureaucratie toute puissante ferait de leurs travaux. En Hongrie, elles se réunirent, mais pour se proclamer aussitôt incompetentes, la question étant uniquement du ressort de la Diète. « En fin de compte, le résultat pour toutes les provinces fut le même. Les travaux des commissions des provinces allemandes-slaves furent classés comme précieux documents : on n'en a plus entendu parler. » Les Hongrois s'épargnèrent du moins une peine inutile, tout en disant au gouvernement ce qu'ils voulaient lui faire entendre <sup>2</sup>. Timidement, le ministère fit un pas de plus : une commission de la Dette publique fut instituée (23 décembre), comprenant sept membres, dont quatre étaient choisis par la Banque, la Bourse et

1. Szógyény, Journal, 23 janvier 1860, cité dans Marczali, *A legúj. kor tort.*, 869.

2. *Drei Jahre Verfassungstreit*, 41.